

## Phénomène El Niño (page 3)

# Alerte sur ses effets



*Les prévisions météo annoncent une saison fortement pluviométrique marquée par le phénomène El Niño avec des précipitations pouvant atteindre 450 mm.*

## PUBLIREPORTAGE



University Challenge 2026

L'ARMC mise sur la jeunesse et l'éducation  
financière (page 2)

## GOUVERNANCE



## Messages de haine

Messages de haine : le CENAP veut prévenir les tensions électorales (page 4)

## PUBLIREPORTAGE



IFDC Burundi

A la rescousse des écoles techniques agricoles pour développer... (page 5)



**Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.**



# Editorial Prévenir plutôt que subir



Mélance Maniragaba,  
Rédacteur en chef.

Les informations faisant état de fortes pluies susceptibles de provoquer des inondations, des glissements de terrain et d'importants dégâts circulent de plus en plus.

Face à ces alertes, la première réaction ne devrait pas être la

panique, mais plutôt la vigilance et la préparation. Car lorsqu'une catastrophe naturelle survient, ses conséquences peuvent être lourdes, notamment la destruction des habitations, les pertes de cultures, la coupure des routes, les déplacements de populations, la destruction des infrastructures et, dans les cas les plus dramatiques, les pertes en vies humaines.

Cependant, si nous ne pouvons pas empêcher la pluie de tomber, nous pouvons agir pour en limiter les conséquences.

Le citoyen lambda a, dans ce contexte, une responsabilité importante. Il doit avant tout prendre les alertes au sérieux, s'informer auprès des sources officielles et éviter de propager des informations non vérifiées. Lorsque les fortes pluies sont annoncées, il doit éviter les déplacements inutiles, ne pas tenter de traverser

les rivières ou les zones inondées et s'éloigner des endroits exposés aux glissements de terrain.

Il doit également protéger, dans la mesure du possible, les personnes vulnérables et les biens essentiels. Mais surtout, la prévention doit commencer avant même que les premières gouttes ne tombent. Ne pas jeter de pluie les déchets dans les caniveaux, dégager les voies d'évacuation des eaux et signaler aux autorités les endroits présentant un danger sont des gestes simples qui peuvent sauver des vies.

Toutefois, la responsabilité ne saurait reposer uniquement sur le citoyen. Les autorités administratives ont un rôle déterminant à jouer. Une alerte météorologique ne doit pas se limiter à un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux. Elle doit être suivie d'actions concrètes sur le terrain. Les autorités doivent

identifier les zones à haut risque, informer les populations exposées, préparer les services de secours, surveiller les cours d'eau et, lorsque la situation l'exige, procéder à l'évacuation préventive des personnes menacées.

Il est également temps de poser la question de l'aménagement des villes et des campagnes. Construire dans les zones inondables, sur les berges des rivières ou sur des terrains fortement exposés aux glissements de terrain, c'est prendre un risque dont le coût peut être payé plus tard par toute la communauté.

Les autorités ont donc le devoir de faire respecter les règles d'urbanisme, d'empêcher les constructions dans les zones dangereuses et de veiller à l'entretien régulier des caniveaux, des systèmes de drainage et des infrastructures susceptibles de protéger les populations.

Il faut surtout éviter de considérer chaque catastrophe comme une fatalité. La pluie est un phénomène naturel, mais l'ampleur des dégâts dépend souvent du niveau de préparation. Une population bien informée et une administration bien organisée peuvent considérablement réduire les pertes humaines et matérielles.

Alors que de nouvelles alertes circulent, le moment n'est donc pas à la panique, encore moins à l'indifférence. C'est le moment de prendre les responsabilités. Au citoyen de faire preuve de prudence et de solidarité, aux autorités de faire preuve d'anticipation, de vigilance et de fermeté. Car lorsque l'eau commence à monter, il est souvent trop tard pour se demander ce qui aurait dû être fait. Face aux catastrophes naturelles, la meilleure protection reste la prévention.

## University Challenge 2026 PUBLIREPORTAGE

### University Challenge 2026 L'ARMC mise sur la jeunesse et l'éducation financière

L'Autorité de Régulation du Marché des Capitaux du Burundi (ARMC) a procédé au lancement officiel de son concours « University Challenge sur le Marché des Capitaux 2026 ». Destinée aux étudiants des universités publiques et privées du pays, cette initiative vise à renforcer l'éducation financière des jeunes et à faire émerger une génération mieux informée sur le fonctionnement du secteur financier.



Dr Arsène Mugenzi, Directeur Général de l'ARMC : « Le développement d'un marché des capitaux dynamique et inclusif nécessite notamment l'existence d'un public suffisamment informé, capable de comprendre les différents instruments financiers, les opportunités d'investissement et les risques qui y sont associés ».

Comme l'a fait savoir Dr Arsène Mugenzi, Directeur Général de l'ARMC, à travers cette initiative, cette institution souhaite renforcer la sensibilisation et l'éducation financière des jeunes universitaires et contribuer à l'émergence d'une génération mieux informée sur le fonctionnement du secteur financier et, particulièrement, du marché des capitaux. Car, selon lui, pour que le marché des capitaux fonctionne bien, il est primordial

que ces jeunes le connaissent, comprennent son fonctionnement et sachent comment en tirer profit.

#### Sensibilisation et engouement dans les universités

Ce concours fait suite à une campagne de sensibilisation sur le marché des capitaux menée par l'ARMC dans différentes universités, aussi bien à l'intérieur du pays que dans la ville de Bujumbura. Au cours de cette campagne, les jeunes ont été formés sur différentes thématiques, entre autres : le fonctionnement du marché des capitaux et son rôle dans l'économie, les principaux acteurs du marché, les différents instruments financiers, le rôle de la Bourse, les opportunités et les risques liés à l'investissement, ainsi que les modalités de participation au concours University Challenge 2026.

Comme l'a fait savoir Dr Mugenzi, cette campagne a révélé que ces jeunes ont une grande soif d'en apprendre davantage sur le marché

des capitaux, ainsi qu'une réelle volonté de remporter le concours University Challenge. Au 26 août 2026, plus de 800 étudiants s'étaient déjà inscrits à ce concours et les inscriptions se clôtureront le 30 août 2026.

#### Récompenses matérielles et opportunités professionnelles

Selon le Directeur Général de l'ARMC, au-delà de l'objectif pédagogique de cette initiative, l'ARMC a également souhaité valoriser l'engagement, les connaissances et l'excellence des étudiants à travers des prix et récompenses destinés aux meilleurs participants à cette édition du University Challenge 2026.

A cet effet, les étudiants les plus performants recevront des récompenses variées telles que des ordinateurs, des smartphones, des tablettes, des titres financiers, de l'argent, entre autres. En outre, les meilleurs candidats bénéficieront de stages professionnels au sein de

différents acteurs déjà agréés qui opèrent sur le marché des capitaux burundais afin de permettre une immersion concrète et de les aider à devenir des professionnels de l'écosystème financier.

« Nous avons particulièrement souhaité inclure des titres financiers parmi les récompenses, afin que cette initiative ne se limite pas à une compétition de connaissances, mais qu'elle constitue également une

occasion concrète pour les étudiants de découvrir et de s'intéresser davantage aux mécanismes d'investissement sur le marché des capitaux », a-t-il expliqué.

L'ARMC a invité les étudiants des universités publiques et privées du Burundi à participer massivement à ce concours. Car au-delà des prix qui seront décernés, leur participation constitue déjà une précieuse opportunité d'acquérir des connaissances qui pourront leur être utiles dans leur parcours académique, professionnel et entrepreneurial.

Les inscriptions se font en ligne jusqu'au 30 août 2026 via le lien suivant : [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdMzwwDA1FIsUyaZ2\\_c2Z3nIhi-cJ\\_pcd3p-gMuJISQy2MwjA/viewform?usp=publish-editor](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdMzwwDA1FIsUyaZ2_c2Z3nIhi-cJ_pcd3p-gMuJISQy2MwjA/viewform?usp=publish-editor)

Le concours University Challenge sur le Marché des Capitaux 2026 se déroulera en plusieurs étapes successives. Il débutera par un test en ligne constituant la première phase éliminatoire, à l'issue duquel les résultats seront proclamés et les candidats retenus accéderont à la deuxième phase. Les thèmes à traiter leur seront ensuite communiqués, suivis d'une période consacrée à la rédaction et à la soumission des dissertations. Après l'évaluation des travaux soumis, les candidats qualifiés pour la demi-finale seront officiellement annoncés.



C.d'Uvira, Immeuble Hope Design

Référence CNC : 100/CNC/236/2012  
Parution le vendredi

Rédacteur en chef :  
Mélance Maniragaba

Service commercial :  
+257 22 277868 / 65800014

| Taux de change du 19 Juin 2026 |                 |         |
|--------------------------------|-----------------|---------|
| Sources : BRB/www.brb.bi       |                 |         |
| Monnaies étrangères            | Marché officiel |         |
|                                | Acheteur        | Vendeur |
| Dollar USA                     | 2970            | 3018    |
| Euro                           | 3392            | 3447    |
| Shi. Kenyan                    | 22.9427         | 23.3128 |
| Shi. Tanzanien                 | 1.1295          | 1.1477  |
| Shi. Ougandais                 | 0.8135          | 0.8266  |
| Fr Rwandais                    | 2.0137          | 2.0462  |



# El Niño : Vaut mieux prévenir que subir

Les prévisions météo annoncent une saison fortement pluviométrique marquée par le phénomène El Niño avec des précipitations pouvant atteindre 450 mm. Face à cette menace d'inondations et d'érosion, le gouvernement burundais déploie une série de mesures préventives sur le terrain. Entre aménagements antiérosifs, choix de cultures adaptées et gestion des eaux de ruissellement, les autorités appellent la population à une vigilance accrue pour protéger les récoltes et les habitations.

« La saison allant de septembre à décembre communément appelée Agatasi sera caractérisée par des précipitations supérieures à la normale climatologique. Elles vont varier entre 400 et 450 mm de pluies ». Cela a été annoncé ce jeudi 27 août 2026 par le directeur général de l'IGEBU, Augustin Ngenzirabona. C'était lors d'un forum national sur la prévision météorologique saisonnière pour la période allant de septembre à décembre 2026, correspondant à la saison culturale des pluies. (Agatasi). Ce forum avait été organisé par l'Institut géographique du Burundi (IGEBU) en collaboration avec le ministère en charge de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage. Il comparait ces précipitations à celles de l'année 2023.



Augustin Ngenzirabona, le directeur général de l'IGEBU, « La saison allant de septembre à décembre communément appelée Agatasi sera caractérisée par des précipitations supérieures à la normale climatologique. Elles vont varier entre 400 et 450 mm de pluies ».

## Stratégie agricole : cultures résilientes et entretien des champs

Clément Ndikumasabo, Directeur Général, Responsable du Programme Environnement et Gestion Durable des Terres au

ministère en charge de l'agriculture, a annoncé les actions prévues au niveau de ce ministère.

Afin de contenir les dégâts provoqués par les pluies torrentielles, il a annoncé qu'ils concentrent d'abord les efforts sur l'aménagement

des bassins versants pendant la saison sèche. Le creusement de fossés antiérosifs, combiné à la plantation d'herbes fixatrices et d'arbres agroforestiers, permet d'interrompre le ruissellement destructeur tout en favorisant l'infiltration de l'eau vers la nappe

phréatique. Cette protection en amont restaure la fertilité des sols, stimule la production agricole et évite l'inondation systématique des marais exploitables.

Sur le plan agronomique, la stratégie repose sur le choix de cultures capables de supporter un excès d'eau, à l'image des tubercules comme le manioc, la patate douce et la colocase, mais aussi des bananiers, du maïs adapté et des cultures maraîchères. Pour protéger les champs de maïs contre les rafales de vent, les agriculteurs sont vivement encouragés à réaliser un buttage progressif et continu qui stabilise les plants. De plus, une surveillance phytosanitaire constante est demandée sur le terrain afin de signaler la moindre apparition de maladies ou de ravageurs aux techniciens agronomes.

Enfin, des consignes de sécurité ciblées sont adressées aux habitants des zones et plus particulièrement celles qui sont exposées. En milieu urbain, les propriétaires des logements doivent installer des citernes pour recueillir les eaux de pluie tombant des toits ou aménager des puits d'infiltration pour préserver les bassins versants surplombant les villes. Sur le littoral du lac Tanganyika, face à la montée des risques d'inondation, les autorités demandent fermement d'arrêter toute installation sur les berges et de prendre des dispositions préventives.

Florence Inyabuntu

## DEVELOPPEMENT

# L'ADB affiche ses réalisations et prépare une nouvelle offensive pour attirer les investisseurs

L'Agence de Développement du Burundi (ADB) a dressé le bilan de l'exercice 2025-2026 et présenté ses priorités pour 2026-2027. Formalisation d'entreprises, promotion des investissements, digitalisation, amélioration du climat des affaires et stratégie de marketing pays figurent parmi les principaux chantiers mis en avant par l'institution.

Au cours de l'exercice 2025-2026, l'Agence de Développement du Burundi (ADB) a enregistré 15 985 personnes physiques et 10 393 sociétés ayant officiellement démarré leurs activités commerciales. Cela a été annoncé par le directeur général de l'ADB, Dr Révérien Nizigiyimana, le 21 août 2026 à Bujumbura. Pour lui, ces chiffres témoignent du dynamisme entrepreneurial et du rôle joué par l'agence dans la formalisation de l'économie.

Durant la même période, 39 entreprises ont obtenu un agrément leur permettant de bénéficier des avantages prévus par le Code des investissements. Parmi elles, 90 % sont détenues par des investisseurs burundais et 10 % relèvent de l'investissement direct étranger. Ces entreprises prévoient de mobiliser un volume d'investissements de 872 milliards de francs burundais et de créer 2 463 emplois permanents, selon les données présentées par l'ADB.

L'agence estime toutefois que l'impact des investissements ne doit pas être évalué uniquement à travers les capitaux mobilisés. La création d'emplois, le développement de la production, la génération des revenus, les recettes



Selon Dr Révérien Nizigiyimana, Directeur Général de l'ADB, les réalisations de l'ADB témoignent du dynamisme entrepreneurial et du rôle joué par cette agence dans la formalisation de l'économie burundaise.

fiscales ainsi que le transfert des compétences constituent également des indicateurs importants de la contribution des entreprises au développement économique et social du pays.

## Un suivi renforcé des entreprises agréées

L'ADB indique avoir renforcé le suivi et l'accompagnement des investisseurs bénéficiaires des avantages prévus par le Code des investissements. Des visites ont notamment été organisées afin d'identifier les difficultés rencontrées dans la réalisation des projets et de chercher des solutions avec les investisseurs concernés.

L'ADB a également mené des actions de sensibilisation pour rappeler

aux entreprises leurs engagements, notamment la réalisation effective des investissements annoncés, la création d'emplois décents, le respect des obligations légales et le paiement des impôts et taxes.

Dans le même cadre, des rapports trimestriels sur la destination des biens exonérés ont été produits et accompagnés de visites de terrain. Un rapport annuel consacré aux exonérations accordées au cours de l'exercice écoulé a aussi été élaboré pour permettre aux décideurs d'analyser l'impact de ces avantages et d'envisager, au besoin, des réformes. Pour l'ADB, l'objectif est de concilier la facilitation de l'investissement avec davantage de responsabilité, de transparence et de suivi des engagements pris par les investisseurs.

## Digitalisation et guichet unique au cœur des réformes

L'amélioration du climat des affaires figure également parmi les priorités de l'institution. Au cours de l'exercice écoulé, l'ADB a participé au processus d'évaluation du climat des affaires à travers l'instrument Business Ready de la Banque Mondiale, qui a remplacé le programme Doing Business.

Une étude sur l'impact des exonérations accordées sur l'économie nationale a également été initiée. Sur le plan institutionnel, l'agence affirme avoir élaboré une stratégie visant la digitalisation progressive de l'ensemble de ses services.

La mise en place d'un guichet unique digitalisé de l'investisseur et de l'exportateur constitue un autre projet majeur. Le travail engagé comprend la cartographie des licences et autorisations existantes, l'analyse des cadres légaux qui les régissent et la définition des modalités de fonctionnement du futur dispositif.

L'ambition est de réduire les délais et les coûts administratifs, de simplifier les procédures et de rendre l'environnement des affaires plus prévisible et compétitif. A terme, les investisseurs et les exportateurs devraient pouvoir accéder à plusieurs services et autorisations à partir d'un même espace numérique.

## Marketing pays et offensive internationale en 2026-2027

Au-delà des procédures

administratives, l'ADB veut également agir sur l'image du Burundi. L'agence a ainsi commencé l'élaboration d'une stratégie de marketing pays communément appelée Nation Branding. Un cabinet international spécialisé a été recruté et un audit sur la perception de l'image du Burundi a déjà été réalisé et validé. Cette stratégie doit permettre de mieux présenter les potentialités et les atouts du pays afin de renforcer son attractivité auprès des investisseurs, des entreprises, des partenaires et d'autres acteurs économiques.

L'ADB entend également associer davantage la diaspora burundaise à la mobilisation des investissements et à la diplomatie économique, notamment à travers un mémorandum d'entente signé avec elle. Pour l'exercice 2026-2027, l'agence prévoit la finalisation de la stratégie marketing pays, la poursuite de la digitalisation de ses services, la mise en place effective du guichet unique et l'organisation des conférences internationales de promotion économique et du Invest in Burundi Forum.

Elle prévoit aussi une étude sur les potentialités d'investissement dans les secteurs prioritaires, la publication d'un guide de l'investisseur et la production d'un guide de l'exportateur destiné à aider les entreprises burundaises à accéder aux marchés régionaux et internationaux. A travers ces différents projets, l'ADB affirme vouloir passer d'une promotion générale des potentialités du Burundi à une approche davantage ciblée sur des projets, des secteurs et des opportunités concrètes d'investissement.

Florence Inyabuntu



# Messages de haine : le CENAP veut prévenir les tensions électorales

Les messages de haine touchent aujourd'hui toutes les générations et différents secteurs de la société. A l'approche des élections de 2027, le CENAP appelle à prévenir ces risques afin de favoriser des élections pacifiques, saines et respectueuses de la dignité de chaque citoyen. Ces préoccupations ont été exprimées ce 28 août 2026, lors d'un dialogue intergénérationnel organisé à Bujumbura

Selon Libérate Nakimana, directrice du Centre d'Alerte et de Prévention des Conflits (CENAP), ce dialogue intergénérationnel est consacré à une question devenue particulièrement importante pour la paix, la cohésion sociale et la stabilité du pays et de la région. Celle-ci est la lutte contre les messages de haine en ligne et la désinformation au Burundi et dans la région des Grands Lacs.

Pour Mme Nakimana, les messages de haine constituent un phénomène qui dépasse aujourd'hui les frontières des générations, des institutions et des secteurs de la société.

« La haine, les discours d'exclusion, la manipulation de l'information et la propagande ne sont malheureusement pas des phénomènes nouveaux dans notre société », rappelle-t-elle avant d'indiquer que dans l'histoire récente, les périodes électorales ont souvent été des moments particulièrement sensibles au cours desquels les divergences politiques pouvaient se transformer en tensions, en accusations, en stigmatisations et parfois en violences.

Mme Nakimana reconnaît que les adversaires politiques ont, à certaines périodes, utilisé des messages destinés à discréditer l'autre, à susciter la peur, à mobiliser les émotions ou à renforcer les divisions entre les communautés.

## La puissance des outils technologiques, un grand danger

La directrice du CENAP informe que ce qui est nouveau aujourd'hui n'est donc pas nécessairement l'existence des messages de haine ou de la désinformation, mais plutôt la puissance des outils technologiques qui permettent de les produire, de les amplifier et de les diffuser à une vitesse sans précédent.

Avec les réseaux sociaux, les plateformes numériques, les applications de messagerie et les nouveaux outils d'intelligence artificielle, un message peut aujourd'hui atteindre, en quelques minutes, des milliers voire des millions de personnes.

« Une information fausse peut être présentée comme une vérité, une image peut être sortie de son contexte, une vidéo peut être manipulée et un discours de haine peut être relayé massivement avant même que les faits ne puissent être vérifiés », fait-elle remarquer.

Cette évolution interpelle particulièrement, d'après Mme Nakimana, parce que les conséquences de ces pratiques peuvent être considérables. La désinformation détruit la confiance dans les institutions, dans les médias et entre les citoyens.



La prévention des conflits commence souvent bien avant que les violences n'éclatent.

Et d'insister : « Les messages de haine alimentent la peur, la méfiance et la stigmatisation. Ils peuvent opposer les communautés, les générations, les femmes et les hommes, les citoyens selon leurs appartenances politiques ou sociales ».

Elle signale par ailleurs que dans des sociétés qui ont connu des périodes de conflits et de violences, ces messages peuvent réveiller des blessures anciennes, réactiver des traumatismes et créer un environnement favorable à la confrontation.

Dans la région des Grands Lacs où les dynamiques politiques et sécuritaires des différents pays sont étroitement liées, les conséquences peuvent même dépasser les frontières nationales. Et de marteler : « Un message irresponsable publié au Burundi peut être repris ailleurs, interprété différemment et contribuer à alimenter des tensions dans une autre communauté ou un autre pays ».

## Un enjeu de prévention

La lutte contre les discours de haine et la désinformation est considérée, signale Mme Nakimana, non seulement comme une question liée à l'utilisation responsable des réseaux sociaux, mais également comme un enjeu de prévention

des conflits, de consolidation de la paix et de protection de la cohésion sociale.

« Notre responsabilité collective est d'autant plus grande que notre pays se prépare progressivement à de nouvelles échéances politiques, notamment les élections présidentielles de 2027 », déclare-t-elle, avant de souligner que les périodes électorales sont des moments essentiels de la vie démocratique.

Elles doivent permettre aux citoyens de faire des choix libres et éclairés sur la base de programmes, d'idées et de visions différentes pour l'avenir du pays. Elles ne doivent pas devenir des périodes où la peur, la manipulation, la diffamation, la haine ou la désinformation prennent le dessus sur le débat démocratique.

« Nous devons dès aujourd'hui réfléchir à la manière dont nous pouvons prévenir ces risques afin que les futures échéances électorales soient des moments de compétition politique saine, pacifique et respectueuse de la dignité de chaque citoyen », confie Mme Nakimana.

Elle avertit que la lutte contre les messages de haine doit commencer par un engagement

des acteurs politiques à privilégier le débat d'idées et à éviter toute instrumentalisation de la peur, de la haine ou des divisions.

Pour les médias, le journalisme professionnel doit continuer à constituer un rempart contre la rumeur et la manipulation. La vérification des faits, le respect de l'éthique professionnelle, la contextualisation de l'information et la promotion d'un débat contradictoire sont autant de moyens de renforcer la confiance du public.

## Les influenceurs, une autre force

Mme Nakimana signale que les influenceurs sociopolitiques occupent aujourd'hui une place particulièrement importante dans la formation de l'opinion publique, notamment auprès des jeunes.

Leur influence leur confère une responsabilité particulière. Leur parole peut contribuer à apaiser les tensions et à promouvoir le dialogue, mais elle peut aussi, lorsqu'elle est utilisée de manière irresponsable, amplifier rapidement la haine, la désinformation et la polarisation.

Les jeunes, estime-t-elle, ne doivent pas être considérés uniquement comme des victimes potentielles de la manipulation numérique. Ils doivent être reconnus comme des acteurs à part entière de la prévention des conflits et de la construction de la paix.

Ils sont parmi les principaux utilisateurs des technologies numériques et disposent d'une créativité, d'une capacité d'innovation et d'une influence considérables.

Il est donc essentiel de les accompagner afin qu'ils développent les compétences nécessaires pour analyser l'information, vérifier les sources, identifier les manipulations et résister aux tentatives d'instrumentalisation.

De même, les femmes, qui jouent un rôle central dans la cohésion des familles et des communautés, doivent être pleinement associées aux initiatives de sensibilisation et de prévention.

« Nous devons notamment veiller à

ce que les femmes et les jeunes filles ne soient pas exposées à des formes spécifiques de cyberharcèlement, d'intimidation et de violence en ligne », explique la patronne du CENAP.

Au-delà de la sensibilisation, elle invite à promouvoir la vérification des informations, à développer des mécanismes d'alerte précoce face aux discours susceptibles d'alimenter les violences, à renforcer les capacités des journalistes, des jeunes, des femmes et des influenceurs, mais aussi à encourager les partis politiques et leurs militants à adopter des comportements responsables dans l'espace numérique.

Elle appelle également à réfléchir à la manière de créer des réseaux de collaboration entre les institutions publiques, les médias, la société civile, les leaders religieux, les acteurs politiques et les acteurs du numérique afin de réagir collectivement et rapidement lorsque des contenus susceptibles de provoquer des tensions apparaissent.

## Appel particulier à la jeunesse

Pour Mme Nakimana, les réseaux sociaux ne sont pas seulement un espace où on consomme l'information. Ils sont devenus un espace où se construit notre société.

Chaque commentaire, chaque publication, chaque vidéo partagée peut contribuer soit à rapprocher les citoyens, soit à les diviser. Il existe donc un besoin d'une jeunesse consciente de son pouvoir et de sa responsabilité.

« Une jeunesse capable de questionner avant de partager, de vérifier avant de croire, de dialoguer avant de condamner et de construire avant de détruire », dit-elle avant d'interpeller les adultes, les responsables politiques et institutionnels, les médias, les leaders religieux et communautaires afin qu'ils accompagnent cette jeunesse et lui donnent les moyens de devenir une force de paix plutôt qu'une cible de manipulation.

La prévention des conflits commence souvent bien avant que les violences n'éclatent. Elle commence par la capacité d'une société à reconnaître les signes de tension, à écouter les uns et les autres, à corriger les fausses informations, à combattre les discours qui déshumanisent l'autre et à maintenir ouverts les espaces de dialogue.

Mme Nakimana rappelle que le meilleur moment pour agir contre la haine et la désinformation n'est pas lorsque leurs conséquences deviennent visibles, mais maintenant.

A l'approche des prochaines échéances politiques, elle appelle à une responsabilité collective afin de contribuer à un environnement où la compétition politique ne se transforme pas en confrontation sociale, où les différences d'opinion ne deviennent pas des facteurs de haine et où les technologies numériques servent davantage à informer, à éduquer et à rapprocher qu'à diviser.

Le dialogue avait pour objectif de créer un espace de confiance, de dialogue et de responsabilité partagée entre les différents acteurs de la vie sociopolitique du Burundi.

Mélance Maniragaba



Les périodes électorales doivent permettre aux citoyens de faire des choix libres et éclairés sur la base de programmes, d'idées et de visions différentes pour l'avenir du pays.



## IFDC Burundi

## A la rescousse des écoles techniques agricoles pour développer le secteur agricole

Trois cours entre autres la production végétale, des sciences de la terre et de la socio vulgarisation destinés aux écoles techniques agricoles du Burundi ont été améliorés en y intégrant les approches de l'IFDC. Ces approches sont la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (GIFS), la Planification Intégrée Participative (PIP) ainsi que des principes et des approches relatifs à la production et la promotion des semences de qualité. Le gouvernement s'en réjouit car cela rime à l'ambition du gouvernement de former aujourd'hui des professionnels agricoles capables de mieux comprendre les sols, mieux gérer la fertilité, mieux produire et mieux accompagner les producteurs de demain.

L'IFDC en collaboration avec le ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique a organisé le 25 Août 2026 un atelier de validation des curricula de production végétale, des sciences de la terre et de la socio vulgarisation destinés aux Instituts Techniques Agricoles du Burundi (ITAB).

Selon Micaël BEUN, coordonnateur du projet Pagris de l'IFDC, ces curricula améliorés intègrent les approches et les innovations de l'IFDC pour renforcer la qualité de la formation technique agricole. Chaque cours aura trois documents. Il s'agit du guide de l'enseignant, le manuel de l'apprenant et le guide des Travaux Pratiques.

Micaël BEUN fait savoir que l'IFDC est un centre de connaissances et d'expertise au Burundi en particulier, dans le domaine de la santé des sols et de la santé des plantes dans l'objectif d'augmenter durablement et en qualité la production agricole pour contribuer à la sécurité alimentaire et l'amélioration du bien-être des ménages au Burundi.

## IFDC opère au Burundi depuis 2006

Il intervient au Burundi depuis 2006 et dispose aujourd'hui d'une expertise unique et spécifique en particulier dans le domaine de la santé des sols, dans le secteur semencier au Burundi, dans l'accompagnement des ménages et des communautés pour une gestion plus intégrée, responsable et productive de leur exploitation agricole et des bassins versants.

Dans le cadre de la stratégie de pérennisation des projets PSSD2 et Pagris qui sont les deux projets actuellement en cours de financement par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Burundi, Micaël BEUN fait remarquer que l'IFDC Burundi œuvre dans la consolidation et la diffusion des acquis des deux projets ainsi qu'à l'appropriation des résultats par des acteurs nationaux.

Cette démarche repose sur une collaboration étroite entre les différents acteurs de développement ainsi que sur un appui durable au système éducatif burundais, notamment à l'enseignement technique agricole.

## Pourquoi cet appui ?

Selon BEUN, c'est dans cette



Micaël BEUN, coordonnateur du projet Pagris de l'IFDC.

perspective que les projets PSSD2 et Pagris de IFDC Burundi ont apporté un appui technique et financier au système éducatif burundais pour accompagner la révision et l'actualisation des curricula des écoles techniques agricoles.

Ce cadre de l'IFDC précise que cette initiative vise à adapter les programmes de formation aux évolutions scientifiques et technologiques mais également aux réalités et aux besoins actuels du secteur agricole et du marché de l'emploi.

Avec cet appui de IFDC, le bureau d'études et des curricula de la formation technique et professionnelle, sous la tutelle de la Direction Générale de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et des métiers a entrepris depuis janvier 2026 un processus d'actualisation de trois cours de la section agriculture, à savoir la production végétale, la science de la terre et la socio vulgarisation.

## Quid des approches de l'IFDC intégrées ?

Cette actualisation a permis d'intégrer dans les contenus de formation des connaissances et des innovations promues par IFDC et en particulier la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (GIFS), la Planification Intégrée Participative (PIP) ainsi que des principes et des approches relatifs à la production et la promotion des semences de qualité, renchérit Micaël BEUN.

Il fait savoir que le présent atelier réunit les principales parties prenantes afin d'examiner, d'enrichir et de valider les contenus des trois guides de l'enseignant et les trois manuels de l'apprenant qui ont été révisés.

Selon toujours lui, ces outils ont pour ambition de fournir aux enseignants et aux apprenants des supports actualisés, pertinents, pratiques et adaptés aux réalités du secteur agricole.

Et de souligner que l'objectif final est de contribuer au renforcement des compétences des apprenants et de faire en sorte que leur formation corresponde davantage aux exigences actuelles du secteur agricole et du marché de l'emploi.

## La formation des enseignants prévue

A l'issue de ce processus de validation, BEUN laisse entendre que l'IFDC prévoit également d'appuyer la formation des enseignants chargés de dispenser ces trois cours. Cette formation permettra de renforcer leur connaissance et leurs compétences afin qu'ils puissent utiliser efficacement les nouveaux supports pédagogiques et transmettre aux apprenants les connaissances et compétences attendues.

Par ailleurs, IFDC s'engage aussi à appuyer également la multiplication et la diffusion de ces outils pédagogiques dans ces écoles agricoles afin que les résultats de ce processus puissent bénéficier au plus grand nombre d'enseignants et d'apprenants à travers le pays

François Nkunuzimana, directeur à la direction générale de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et des métiers se réjouit de la validation des programmes développés avec l'appui de l'IFDC, notamment dans les cours de Production végétale, de Science de la Terre et de Socio vulgarisation.

Selon lui, cette initiative permet d'améliorer continuellement la qualité et la pertinence de l'enseignement technique et de la formation professionnelle agricole au Burundi.

## Pourquoi intégrer les modules de l'IFDC ?

Nkunuzimana explique que l'intégration des modules de l'IFDC dans ces cours a pas mal de raisons. L'agriculture burundaise fait face à plusieurs défis, notamment la dégradation de la fertilité des sols, la baisse de la productivité, l'utilisation parfois inadéquate des fertilisants, le changement climatique, l'accès limité aux informations techniques fiables et la nécessité d'améliorer les revenus des producteurs.

Face à ces défis, les établissements de formation doivent préparer des techniciens et des professionnels capables non seulement de connaître les techniques agricoles, mais surtout de les appliquer

correctement, de conseiller les producteurs et de contribuer à l'amélioration durable de la production agricole.

C'est dans cette perspective que l'intégration des modules de l'IFDC constitue une réponse pertinente car ces modules permettent de rapprocher davantage les contenus enseignés des réalités du terrain et des besoins actuels du secteur agricole.

Dans le cours de Production végétale, les modules apportent une meilleure prise en compte de la gestion de la fertilité des sols et de la nutrition des plantes, explique Nkunuzimana.

Ils permettent aux apprenants de comprendre que l'augmentation de la production ne dépend pas uniquement du choix des semences ou des techniques culturales, mais également d'une bonne connaissance des besoins des cultures, des caractéristiques des sols et de l'utilisation rationnelle des fertilisants.

## Quid de la valeur ajoutée ?

La valeur ajoutée réside donc dans le passage d'un enseignement essentiellement théorique à une approche davantage pratique, raisonnée et orientée vers les résultats, argue Nkunuzimana.

L'apprenant sera ainsi mieux préparé à identifier les besoins nutritionnels des cultures, à choisir et utiliser les fertilisants de manière appropriée, à raisonner les apports d'éléments nutritifs, à améliorer la productivité tout en préservant les ressources naturelles et à proposer aux producteurs des solutions adaptées à leurs conditions.

Pour la Science de la Terre, l'intégration des modules permet de renforcer les connaissances relatives au sol comme principal support de la production agricole, poursuit Nkunuzimana.

L'apprenant doit comprendre les propriétés physiques, chimiques et biologiques du sol, les causes de sa dégradation ainsi que les moyens de maintenir ou de restaurer sa fertilité.

Cette approche contribue à former des techniciens capables de faire le lien entre les caractéristiques du sol, les besoins des cultures et les pratiques de fertilisation.

La grande valeur ajoutée est donc de favoriser une gestion durable des sols, en mettant l'accent sur la conservation, la fertilité et la productivité à long terme.

Dans le domaine de la Socio vulgarisation, Nkunuzimana indique que les modules apportent une dimension particulièrement importante qui est celle de la transmission des connaissances aux producteurs et de l'accompagnement au changement de pratiques.

Un bon technicien agricole ne doit pas seulement maîtriser une technique, éclaire-t-il. Il doit également être capable de communiquer, d'écouter les producteurs, d'identifier leurs contraintes et de les accompagner dans la recherche de solutions adaptées.

Selon toujours lui, ces modules contribuent ainsi à renforcer les

compétences des apprenants en matière de conseil agricole, de communication, de sensibilisation et d'accompagnement des producteurs.

La valeur ajoutée est donc de former des professionnels capables de jouer efficacement le rôle d'interface entre la recherche, les innovations agricoles, les services d'encadrement et les producteurs.

## Une approche intégrée et cohérente

Selon Nkunuzimana, l'un des principaux avantages de cette intégration est la complémentarité entre les trois disciplines.

La Science de la Terre permet de comprendre le sol et ses potentialités. la Production végétale permet de transformer ces connaissances en pratiques culturales adaptées tandis que la Socio vulgarisation permet de transmettre ces connaissances aux producteurs et de favoriser leur adoption.

On obtient alors une chaîne cohérente : Comprendre le sol -> raisonner la fertilisation -> améliorer la production -> conseiller le producteur -> promouvoir une agriculture durable. Cette cohérence constitue une importante valeur ajoutée pour les programmes de formation.

L'intégration des modules de l'IFDC contribue également à améliorer l'employabilité des diplômés. Les apprenants disposeront de compétences davantage en adéquation avec les besoins des exploitations agricoles, des services d'encadrement, des organisations de producteurs, des entreprises agricoles et des projets de développement.

Ils seront mieux préparés à résoudre des problèmes concrets et à proposer des solutions techniquement pertinentes et économiquement viables. L'intégration des modules de l'IFDC ne doit donc pas être considérée comme un simple ajout de contenus dans nos programmes. Elle représente une opportunité d'enrichir et de moderniser notre formation agricole, en la rapprochant davantage des réalités du terrain et des besoins du secteur.

Elle traduit également l'engagement du gouvernement à former des techniciens capables de contribuer à une agriculture productive, durable, résiliente et économiquement viable.

Pour cela, Nkunuzimana remercie l'IFDC pour son accompagnement et l'ensemble des acteurs qui ont contribué à cette initiative. Il demande que ces programmes soient effectivement appropriés par les enseignants et formateurs, et surtout mis en pratique dans les établissements de formation.

La raison est qu'en définitive l'ambition du gouvernement est de former aujourd'hui des professionnels agricoles capables de mieux comprendre les sols, mieux gérer la fertilité, mieux produire et mieux accompagner les producteurs de demain.

Notons que les écoles techniques agricoles ciblées sont estimées à 51. Les apprenants sont estimés à 1301 dont 693 filles et 608 garçons pour la 2<sup>ème</sup> année et 858 apprenants de la 3<sup>ème</sup> année dont 461 filles et 394 garçons.





**VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE  
VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR  
DES CADEAUX CUSTOMISÉS  
DE FIN D'ANNÉE?**

**PARMI SA GAMME DE PRODUITS,  
HOPE DESIGN VOUS PROPOSE  
DES GOURDES PERSONNALISÉES**

